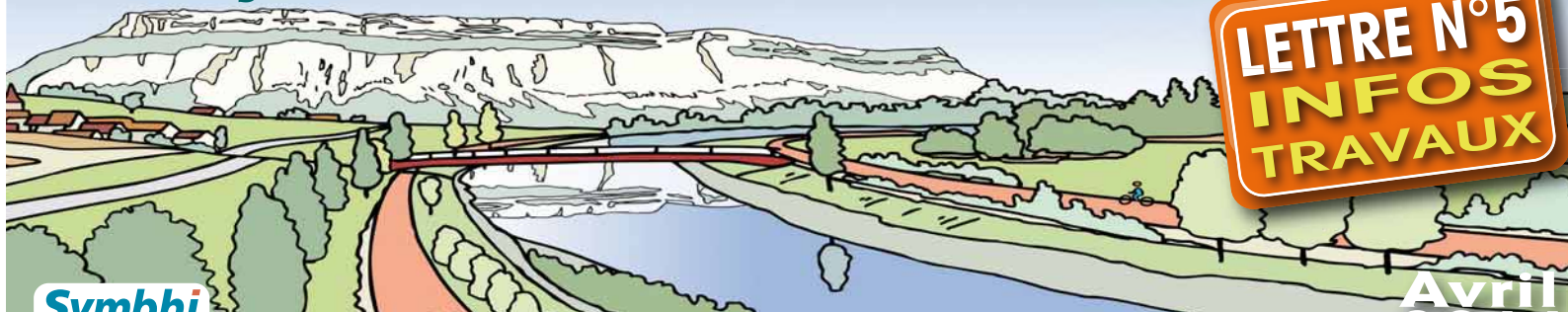


# Isère amont

Aménagement de l'Isère entre Grenoble et Pontcharra

LETTRE N°5  
INFOS  
TRAVAUX



Symbhi  
Les rivières et nous

Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

Avril  
2014

## Editorial

### Déjà au-delà de 2016

Les chantiers de la tranche 1 du projet Isère amont entament leur troisième année consécutive. Le calendrier est respecté dans ses grandes lignes et les objectifs du projet remplis de manière satisfaisante. Fin 2014, le Symbhi aura engagé 31 millions d'euros de travaux, soit près de 80 % des dépenses programmées d'ici fin 2016. Mais l'équipe du Symbhi n'oublie pas pour autant les tranches 2 et 3 qui concernent le secteur Pontcharra-Saint-Ismier. L'étude de danger sera finalisée au printemps et les résultats de l'évaluation socio-économique des futurs aménagements permettront d'envisager de façon optimiste la labellisation PAPI<sup>(1)</sup> nécessaire pour que l'Etat prenne en charge entre 40 et 50 % du coût global. Notre objectif est que ce label nous soit accordé fin 2014. Cette échéance permettrait de boucler le plan de financement<sup>(2)</sup> et d'envisager le démarrage des tranches 2 et 3 en continuité de la tranche 1.

(1) PAPI : Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations.

(2) Etat, Conseil général, Intercommunalités, Agence de l'Eau.

**Robert Veyret**  
Président du Symbhi,  
Vice-président  
du Conseil général, chargé  
des politiques de l'eau



## Visite d'experts sur le chantier Isère amont



De gauche à droite : Michel Pinhas (Directeur ADIDR)  
Luc Belleville (Directeur adjoint du Symbhi)  
et Robert Veyret (Président du Symbhi).

**POUR DES EXPERTS AYANT EN CHARGE LA SÉCURITÉ LIÉE AUX OUVRAGES HYDRAULIQUES, RIEN NE VAUT UNE VISITE DE TERRAIN. CELLE DU 29 JANVIER 2014 SE SITUE DANS LA PERSPECTIVE DE LA VALIDATION DES TRAVAUX DE LA TRANCHE 1 ET DU LANCEMENT DES TRAVAUX DES TRANCHES 2 ET 3.**

**L**e Comité Technique Permanent des Barrages et des Ouvrages Hydrauliques (CTPBOH) est une instance d'experts nationaux intervenant sur l'ensemble des questions techniques concernant les grands ouvrages hydrauliques. En lien avec le Ministère chargé de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, ils ont demandé au Symbhi d'organiser une journée autour du projet Isère amont. Déjà sensibilisés par l'importance des travaux engagés à l'occasion du colloque 2013 sur les digues maritimes et fluviales de protection contre les submersions, ils avaient à cœur de les voir sur le terrain.

En présence de Robert Veyret et de l'équipe de projet, une vingtaine d'experts se sont retrouvés

courant janvier à la base vie de Meylan pour une présentation des aménagements programmés et de l'étude de danger de la tranche 1 menée conjointement avec l'AD Isère Drac Romanche, gestionnaire des digues. La fin de matinée a été l'occasion d'avoir des échanges plus techniques sur plusieurs chantiers situés en rive droite, entre Bois Français et la plaine de la Taillat. L'après-midi a été consacrée aux travaux déjà réalisés sur les digues situées entre l'Île verte et Gières, en passant par le Domaine universitaire.

Cette visite a permis à l'ensemble des experts présents de mesurer l'ampleur du projet Isère amont et de disposer d'informations utiles pour valider définitivement l'étude de danger de la tranche 1.

### Les partenaires financiers du Symbhi



# Consensus lors du Comité consultatif



**A**tour de Robert Veyret, Président du Symbhi, les membres du comité consultatif qui regroupe tous les partenaires du projet Isère amont se sont retrouvés le 5 février dernier dans l'hémicycle du Conseil général de l'Isère. Ont également assisté à cette journée les représentants de plus de 80 structures dont 29 communes, 2 intercommunalités et diverses administrations, fédérations ou associations. Comme chaque année, ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur les travaux déjà réalisés et ceux à venir. Au cours de cet échange, certains élus ont noté avec satisfaction la fin des travaux comme à La Tronche. Des pré-

sions ont également été apportées comme le devenir des terrains rendus non inondables au terme de la tranche 1. Le Président du Symbhi a rappelé qu'une demande conjointe sera adressée au Préfet, en vue de réviser le PPRI<sup>(1)</sup>. Le représentant de la Chambre d'agriculture a souligné, qu'en rive droite, les travaux programmés en concertation avec le monde agricole se soient déroulés jusqu'à présent sans perturbation pour l'activité des exploitations. Il en a souhaité de même sur le secteur sensible de Gières-Murianette.

(1) Plan de Prévention du Risque Inondation.

## Le budget 2014

**Le 27 janvier, le Conseil syndical du Symbhi a adopté son budget primitif 2014.**

- **Pour le projet Isère amont, le montant voté est de 14,1 M €. Il se répartit comme suit :**
- 12,5 M € de travaux pour la tranche 1
- 1,2 M € d'études dont la maîtrise d'œuvre et la rémunération du mandataire
- 0,08 M € pour les prestations foncières et éventuelles déconsignations
- 0,36 M € d'études pour les tranche 2 et 3

## CALENDRIER

### DES TRAVAUX DANS LE PROCHAIN SEMESTRE

#### En rive droite

- **Aménagement des déversoirs et des buses de vidange** à Meylan et Montbonnot-Saint-Martin
- **Protection de la berge rive droite**, en face du Domaine Universitaire, par des techniques de génie végétal
- **Travaux de finition** (revêtements) sur les merrons de cantonnement déjà réalisés
- **Fin de la protection de bâtiments** situés en zone inondable
- **Etudes d'exécution de la renaturation de l'étang Pacific** à Montbonnot-Saint-Martin

- **Aménagements de passes à poissons** sur les ruisseaux du Fay, du Renevier et du Bréda

#### En rive gauche

- **Déboisement préalable** des secteurs devant être terrassés
- **Entre Domène et Gières** : études d'exécution pour rehausser et conforter la digue
- **Raccordement au réseau électrique** de la station de relevage de Cheminade (Gières)

## Portrait

### Une enquête sur la fréquentation des digues



Morgane Buisson, Ingénieur environnement en charge de l'évaluation des projets à Isère Aménagement.

■ **Comment s'est déroulée l'enquête sur la fréquentation des digues pour les usages de loisirs ?**

En décembre 2013, cinq étudiants du Master 2 LEST (Loisirs, Environnement, Sport, Tourisme) de l'Université Joseph Fourier ont parcouru les berges de l'Isère afin d'évaluer la satisfaction des usagers par rapport aux travaux en cours et les attentes des riverains sur des aménagements connexes. Les internautes pouvaient également répondre sur le site Internet du Symbhi à une douzaine de questions, puis rédiger un commentaire libre. Ce questionnaire est accessible en ligne jusqu'à fin juin 2014, notamment par l'intermédiaire d'un flash-code (ci-dessous) diffusé dans les supports de communication du Symbhi.



■ **Quels sont les premiers résultats de l'enquête ?**

500 questionnaires ont déjà été exploités. Il apparaît que la piste de digue, dont la vocation première est de permettre la surveillance et l'entretien de l'ouvrage hydraulique, est considérée comme un domaine public que chacun regarde selon ce qu'il y fait. De nombreux conflits d'usages naissent d'un manque d'espaces dédiés et la cohabitation des usagers est un sujet récurrent. Les cavaliers et les promeneurs souhaitent la présence de sentiers en terre, les joggeurs demandent que la bande roulante soit réduite, les cyclistes évoquent une meilleure signalétique, des bornes kilométriques, des points d'eau, un revêtement de qualité... Tous ces aménagements non programmés par le Symbhi seront mis à l'étude dans le cadre du projet « Sports & Nature » porté par le Conseil général.

#### Contact : Symbhi

Conseil général de l'Isère  
9 rue Jean Bocq - 38 000 Grenoble  
04 76 00 33 93  
www.isere.fr